

déficit, ou le découvert du budget. Ce découvert a obligé l'État à des emprunts, et ces emprunts ont augmenté peu à peu la *dette publique*, qui s'élève aujourd'hui à environ 4 milliards et demi de capital.

Armée, marine.

L'armée de terre se forme par voie d'engagements volontaires et par voie de recrutement. Tous les Français qui ont atteint l'âge de vingt ans sont appelés au service militaire, mais le sort n'en désigne qu'un certain nombre pour composer le contingent fixé chaque année par une loi. Le contingent est réparti entre les armes de l'infanterie, de la cavalerie, de l'artillerie, du génie, les corps des équipages militaires et les ouvriers d'administration.

La durée du service est de sept ans.

La gendarmerie se recrute dans l'infanterie, la cavalerie, l'artillerie et le génie.

L'effectif de l'armée active varie selon les éventualités de paix ou de guerre; il est fixé chaque année par le budget. Cet effectif était, en 1852, de 377 000 hommes et 84 900 chevaux.

La garde nationale, selon le décret du 11 janvier 1852, se compose de tous les Français de 25 à 50 ans. Elle obéit aux maires, aux sous-préfets, aux préfets et au ministère de l'intérieur.

L'armée navale se compose d'environ 30 000 marins.

La marine de l'Etat compte (1852) 363 bâtiments, savoir : 201 bâtiments à voiles, à flot; — 104 bâtiments à vapeur, à flot; — 5 bâtiments mixtes, à flot; — 46 bâtiments à voiles, en construction; — 7 bâtiments à vapeur, en construction.

LXX.

§ 5. Colonies.

Algérie.

Cette importante colonie s'étend dans le N. de l'Afrique, sur la côte méridionale de la Méditerranée, en face de la France et de l'Espagne; elle s'allonge de l'O. à l'E., depuis 4° 8' de longitude O. jusqu'à 6° 56' de longitude E., entre l'empire de Maroc, à l'O., et la régence de Tunis, à l'E.; elle a au S. le Grand Désert ou Sahara proprement dit, vers lequel elle n'a pas de limites bien positives. Au N., son point le plus avancé dans la Méditerranée est à 37° 5' de latitude septentrionale. Sa longueur, de l'E. à l'O., est d'environ 900 kilomètres, et

sa plus grande largeur, du N. au S., de 600 kilomètres. Sa superficie est d'à peu près 391 000 kilomètres carrés.

La côte a quelques baies et quelques golfes peu profonds, dont les plus remarquables sont, en commençant à l'E., les golfes de *Bone*, de *Stora*, de *Bougie*, la rade d'*Alger*, les golfes d'*Arzeu* et d'*Oran*.

La chaîne de l'*Atlas* parcourt l'Algérie de l'O. à l'E., et s'y divise en plusieurs branches; on en remarque surtout deux principales, parallèles entre elles: la plus septentrionale est un bourrelet irrégulier, qui longe la Méditerranée sur une largeur moyenne d'environ 400 kilomètres, et qui est coupé par de nombreuses rivières, tributaires de cette mer; on y remarque, entre autres monts, le *Jurjura* (2400 mètres d'altitude); le *Mouzaïa*, célèbre par ses mines de cuivre, et l'*Ouanseris* ou *Ouanseris*. Quelques plaines l'interrompent çà et là, ou forment le prolongement de son versant septentrional vers la côte: une des plus vastes est la fertile, mais insalubre plaine de la *Métidja*, près d'*Alger*.

La chaîne méridionale est généralement séparée de la première par une zone de grandes plaines où plutôt de plateaux, dans lesquels les eaux, ne trouvant pas d'issue vers la Méditerranée, s'écoulent vers de grands lacs salés, appelés *Chott* ou *Sebka*, dont le plus considérable est celui de *Saïda*. Les principaux massifs de cette chaîne sont le *Djebel-Amour* et le *Djebel-Aurès*. Au S. de cette grande chaîne, s'étend une seconde zone de plaines, généralement sablonneuses, qui se composent de bassins fermés, au fond desquels se trouvent de larges lacs salés, souvent à sec et n'offrant alors qu'une croûte de sel et de sable; le plus grand est le *Melghigh* ou *Melrir*. Cette zone, qui forme le *Sahara algérien*, et qu'il ne faut pas confondre avec le *Sahara* proprement dit ou *El Heurg*, placé plus au sud, est caractérisée par l'abondance des eaux souterraines, qui se trouvent à peu de profondeur, et qui, jaillissant du sol par l'opération du forage, donnent naissance à de nombreuses et fertiles oasis.

En résumé, l'Algérie est divisée physiquement en trois parties: 1° la côte, ou le *Tell*, qui est surtout fertile en céréales (froment, orge, maïs, riz); — 2° les *plateaux*, renfermés entre les deux massifs montagneux, et riches particulièrement en pâturages; — 3° le *Sahara*, qui est une espèce de désert sablonneux, mais parsemé d'oasis abondantes en excellents fruits, surtout en dattes; aussi donne-t-on à une grande partie de cette zone méridionale le nom de *Beled-el-Djeryd* (pays des dattes).

Les principaux cours d'eau, qui se rendent dans la Méditerranée, sont: de l'E. à l'O., la *Medjerda*, la *Seïbouse*, l'*Ouad-el-Kébir* qui reçoit le *Rummel*; l'*Adouse* ou *Ouad-bou-Messaoud*. l'*Isser*. l'*Ha-*

rach, le *Chelif*, l'*Ouad-Habra*, la *Tafna*, qui a pour tributaires la *Sikkah* et l'*Isly* ou *Mouilah*, célèbres par des victoires des Français en 1836 et 1844. Parmi ceux qui se perdent dans les lacs salés de la zone méridionale, ou dans les sables du désert, on remarque l'*Ouad-el-Djeddi*, tributaire du lac Melghigh.

La population de l'Algérie est évaluée à 3 millions d'habitants, qui appartiennent à trois souches principales : les *Maures*, les *Arabes* et les *Berbères* ou *Kabyles*.

Il y a, en outre, des *Juifs*, occupés de commerce et de diverses industries; — des *Tures*, qui, au xvi^e siècle, s'étaient établis les dominateurs du pays; — des *Kouloughlis*, nés du mélange des populations turque et maure; — des *negres*, venus du centre de l'Afrique comme esclaves, mais aujourd'hui libres partout où s'étend l'influence française. — Enfin, beaucoup d'*Européens* sont établis dans l'Algérie : le nombre (en 1851 et sans l'armée) était de 133 000 : les plus nombreux sont les Français (67 400), ensuite les Espagnols (41 800), les Italiens (7600) et les Anglo-Maltais (7500).

L'Algérie est placée sous la dépendance immédiate du ministère de la guerre, et politiquement divisée en trois provinces, dont chacune porte le nom de son chef-lieu; ce sont celles d'*Oran*, à l'O.; de *Constantine* à l'E.; et d'*Alger*, au milieu.

Les trois provinces forment autant de divisions militaires : celle d'*Alger* comprend six subdivisions : *Alger*, *Blidah*, *Médéah*, *Aumale*, *Milianah* et *Orléansville*. — La province d'*Oran* a cinq subdivisions : *Oran*, *Mascara*, *Mostaganem*, *Sidi-bel-Abès* et *Tlemcen*. — La province de *Constantine* n'en contient que quatre : *Constantine*, *Bone*, *Sétif* et *Bathna*. — Chaque subdivision comprend un ou plusieurs cercles, commandés par un officier supérieur. Chez les indigènes, la base de la constitution sociale est le *douar*, réunion de tentes; un certain nombre de douars réunis forment une *ferka* (fraction), obéissant à un *cheikh*; l'assemblage de plusieurs *ferkas* compose une *tribu*, qui est commandée par un *kaïd*. Plusieurs tribus groupées constituent soit un *grand-kaïdat*, soit un *aghalik*, sous les ordres d'un *agha* ou d'un *kaïd-el-kaïd*. Des *aghaliks* peuvent former une circonscription relevant d'un *bach-agha* ou d'un *khalifa*. Des *bureaux arabes*, établis par l'administration française, ont pour mission de diriger et de surveiller les chefs indigènes, sous la direction immédiate de l'autorité militaire de la France.

Dans chaque tribu, à côté du *kaïd* chargé des fonctions administratives, il y a un *kadi*, qui rend la justice d'après la jurisprudence civile et religieuse.

Les tribus indigènes sont au nombre de 4445; un grand nombre sont administrées directement sous l'action des autorités françaises; d'autres reconnaissent notre suzeraineté; enfin plusieurs sont encore insoumises : ce sont particulièrement quelques tribus de la Kabylie, dans une partie montagneuse du nord des provinces d'*Alger* et de *Constantine*, et quelques autres dans le Sahara.

Les villes principales sont :

1^o Dans la PROVINCE D'ALGER : *Alger* (62 000 hab.), capitale de la colonie; bâtie en amphithéâtre sur la côte occidentale de la rade du même nom. Elle est bien défendue du côté de la mer; le port était petit, et propre seulement aux navires marchands; mais on travaille à y faire un port militaire, qui sera l'un des plus considérables et des mieux fortifiés de la Méditerranée. — *Boufarik*. — *Blidah*, dans une position délicieuse, au pied des montagnes. — *Koléah*. — *Douéra*. — *Médéah*, point stratégique important, vers un célèbre défilé. — *Milianah*, *Orléansville*, dans la vallée du Chelif. — *Bougie*, port de mer et place forte, vers l'embouchure de l'Adouse dans le golfe de Bougie. — *Dellys*, *Ténès*, *Cherchell* (anciennement Césarée), villes maritimes. — *Sidi-Feruch* (ou mieux *Sidi-Feredj*), point de débarquement des Français en 1830. — *Taguin*, connue par la brillante victoire des Français sur Abd-el-Kader, en 1843. — *Ghardaïa*, dans l'oasis de la grande tribu des Beni-Mزاب. — *El Arouat* ou *Laghouat*, dans l'oasis des Ksour; reprise brillamment par les Français en 1852, après une insurrection des indigènes. — *Ain Madhy*, dans la même oasis.

2^o Dans la PROVINCE D'ORAN : *Oran*, (32 000 Lab.), importante place forte et port de mer. — *Mers-el-Kébir*, ville forte et très-importante position militaire, avec une rade vaste et sûre. — *Mazagan*, illustrée par une belle défense des Français, en 1840. — *Mostaganem*, *Arzew*, deux ports de mer. — *Mascara*, qui a été la capitale d'Abd-el-Kader. — *Tlemcen*, ancienne capitale d'un royaume du même nom. — *Saïda*, vers la limite méridionale du Tell. — *Tiaret*, importante place d'échange entre le Sahara et le Tell. — *Lella-Marnia*, où fut conclu, en 1845, un traité entre la France et le Maroc. — *Djema-Ghazaouat*, sur la mer, près de *Sidi-Brahim*, où les Français éprouvèrent un cruel désastre en 1845, et où Abd-el-Kader s'est rendu aux Français en 1847. — *El-Abied-Sidi-Cheikh*, dans l'oasis de la grande tribu des *Oulad-Sidi-Cheikh*.

3^o Dans la PROVINCE DE CONSTANTINE : *Constantine* (ancienne *Cirta*), sur le Rummel, dans une position très-forte; prise par les Français en 1837 et peuplée de 23 000 hab. — *Philippeville* et *Stora*.

sur le golfe de ce nom. — *Bone* (anciennement *Hippone-Royal*), avec un beau port, sur le golfe du même nom, au pied du mont Edoug, à l'embouchure de la Seïbouse (10 000 hab.) — *La Calle*, connue par la pêche du corail, et où la France avait un établissement depuis le xvi^e siècle. — *Sétif*, dans la grande plaine de la Medjana. — *Guelma* (anciennement *Suthul*). — *Bathna*. — *El-Harrouch*. — *Djidjelli*, sur la mer. — *Biskara*, au loin dans l'intérieur, dans l'oasis des Ziban. — *Zaatcha*, située un peu au sud de Biskara, et devenue, en 1849, le centre d'une grave insurrection, qui fut sévèrement réprimée. — *Lambessa* (l'anc. *Lambæsa*), lieu de déportation pour les condamnés de juin. — *Bou-Sada*, dans une position centrale, et d'une grande importance commerciale. — *Tuggurt*, dans l'oasis d'*Ouad-Rir*. — *El-Guêcer*, dans l'oasis de *Temacin*. — *Ouaregla*, dans une oasis du même nom.

La religion généralement professée par les habitants de l'Algérie est le mahométisme; cependant le catholicisme y compte pour adhérents presque tous les Européens, et il y a un évêque à Alger.

Le commerce algérien prend tous les jours plus d'accroissement. Les principales exportations provenant du sol ou de l'industrie du pays, consistent en bestiaux, peaux, laines et autres produits d'animaux, sangsues, plumes de parure, soie écruë ou en cocons, cire, corail, fruits (oranges, jujubes, dattes, etc.); blé, tabac, sandaraque, huile d'olive, racines médicinales, liège brut, écorces à tan, coton, cochenille.

Les tribus nomades sont les intermédiaires du commerce entre le Tell, où elles viennent acheter des grains, des armes, etc., et le Sahara, d'où elles apportent des tissus, des laines et des dattes.

Autres colonies africaines.

La France possède dans la Sénégambie une colonie qui a son siège principal sur le Sénégal, et qui porte le nom de GOUVERNEMENT DU SÉNÉGAL. Cette colonie se compose : 1^o des établissements des bords du Sénégal, comprenant l'île de *Saint-Louis* ou *Andar*, dans le Sénégal, près de son embouchure; *Guet-N'dar*, et les postes militaires de *Lampsar*, de *Mérighanen*, de *Richard-Tol*, de *Dagana* et de *Bakel*; — 2^o *Portendik*, petit port, vers la limite du Sahara; — 3^o l'île de *Gorée* ou *Bir*, rocher volcanique, situé près et au S. du cap Vert, et qui offre un port avantageux et une bonne position maritime et militaire; — 4^o le comptoir d'*Albréda*, sur la rive droite de la Gambie; — 5^o le comptoir de *Sedhiou*, sur la Casamance, dans la partie méridionale de la Sénégambie.

Le royaume d'*Oualo*, sur la rive méridionale du cours inférieur du Sénégal, reconnaît la souveraineté de la France.

Le chef-lieu du gouvernement du Sénégal est *Saint-Louis*, ville fortifiée et assez commerçante sur la petite île du même nom, avec 12 000 hab. Le port est bon, mais l'embouchure du fleuve est obstruée par des bancs de sable dangereux; et le climat est malsain. La population de toute la colonie est d'environ 20 000 âmes. — On ne s'occupe presque pas de culture aux établissements français du Sénégal: ce sont plutôt des espèces de comptoirs ou d'entrepôts, appelés ordinairement *escales*, pour l'exploitation surtout du commerce de la gomme avec les indigènes du N. de la Sénégambie et du Sahara méridional.

Dans la Guinée supérieure, la France possède, à la côte des Dents, les établissements de *Grand-Bassam* et d'*Assinie*, et, à la côte de Gabon, celui de la *rivière de Gabon*: on fait dans ces établissements le commerce d'huile de palme, d'arachides, d'ivoire, etc.

L'île de la RÉUNION ou l'île BOURBON, la plus occidentale des trois îles Mascareignes, placées dans l'océan Indien, est à l'E. de Madagascar, par 21^o de latitude S., et 53^o de longitude E. Elle a 220 kilomètres de circuit, et renferme environ 400 000 hab., dont 19 000 blancs. Elle offre deux masses volcaniques: le *Gros-Morne*, au N., éteint depuis longtemps; et le *Piton de Fournaise*, au S., encore en activité; le *Piton de Neige*, haut de 3500 mètres, est la cime la plus élevée de l'île. Le climat est agréable et sain; mais les ouragans causent souvent de grands ravages. Le sol est excellent sur les côtes, et produit surtout de l'indigo, du coton, du café, des épices, toutes les plantes potagères de l'Europe, tous les bons fruits de l'Inde, de l'Afrique et de l'Amérique (ananas, dattes, mangues, grenades, oranges, limons, etc.). *Saint-Denis* (20 000 hab.), chef-lieu de l'île, sur la côte N.; manque de port.

L'île de SAINTE-MARIE ou NOSSI-IBRAHIM, près et à l'E. de Madagascar, a un sol presque inculte et un climat très-malsain; elle compte 6000 habitants; son chef-lieu est *Port-Louis*, petit port.

Les Français ont encore MAYOTTE, une des îles Comores, dans le N. du canal de Mozambique, au N.-O. de Madagascar.

Enfin, les petites îles NOSSI-BÉ, NOSSI-KOMBA, NOSSI-FALLI, NOSSI-MIRSIÛU, sur la côte N.-O. de Madagascar, dépendent aussi de la France. Elles sont comprises, ainsi que Sainte-Marie, dans les *dépendances de Mayotte*, et renferment, avec ces deux îles, une population de 33 000 habitants.

La France a eu autrefois des établissements sur l'île même de

Madagascar, principalement vers l'extrémité méridionale, où s'élevait le fort Dauphin, aujourd'hui ruiné.

Colonies asiatiques.

La France possède dans l'Hindoustan : 1° *Pondichéry* (50 000 h.), capitale des établissements français asiatiques, sur la côte de Coromandel, dans le Karnatic.

2° *Karikal*, au S. de Pondichéry, sur la même côte.

3° *Mahé*, sur la côte de Malabar.

4° *Chandernagor* (30 000 hab.), dans le Bengale, sur l'Hougly, au N. de Calcutta.

5° *Yanaon*, dans les Serkars, au S. des bouches du Méhénédy.

Ces villes sont généralement environnées de quelques villages ou *aldées*, qui dépendent aussi de la France. La population totale des possessions françaises dans l'Inde est de 480 000 habitants.

Colonies américaines.

La France a plusieurs des Petites Antilles : les deux plus importantes sont la *Guadeloupe* et la *Martinique*; les autres sont *Marie-Galante*, la *Désirade*, les *Saintes*, et *Saint-Martin*, qui est partagée avec les Hollandais.

La *GUADELOUPE* fut découverte par Colomb en 1493. Elle se compose de deux parties séparées l'une de l'autre par un bras de mer nommé *Rivière-Salée*. La partie orientale s'appelle *Grande-Terre*, et présente un territoire plat, fertile et bien cultivé. La partie occidentale, qu'on nomme *Basse-Terre*, est hérissée de hautes montagnes, dont la principale est le volcan très-actif de la *Soufrière*. Les principaux objets de culture à la Guadeloupe sont le sucre, le café, le cacao, le tabac, les épices. Le chef-lieu est la *Basse-Terre*, jolie petite ville, agréablement située sur la côte occidentale de la partie à laquelle elle donne son nom. C'est en même temps le chef-lieu de tout le *gouvernement de la Guadeloupe*, qui, outre la Guadeloupe, comprend *Marie-Galante*, la *Désirade*, les *Saintes* et *Saint-Martin*, et dont la population totale est de 130 000 hab. La *Pointe-à-Pitre* (12 000 hab.), chef-lieu de la *Grande-Terre*, sur la côte S.-O. de laquelle elle est placée, à l'entrée méridionale de la *Rivière-Salée*, est la ville la plus importante de la colonie; elle a un port spacieux.

La *MARTINIQUE*, découverte en 1493, s'étend du N.-O. au S.-E., assez loin au S. de la Guadeloupe. L'intérieur est couronné de montagnes volcaniques, hérissées de rochers et couvertes de forêts. Le

sol est couvert de riches plantations dans les régions basses voisines des côtes; on y cultive la canne à sucre, du café, le meilleur des Antilles, le cacao, le tabac, les bananes, les patates, le manioc. La population de l'île est d'environ 120 000 hab.

Fort-Royal ou *Fort-de-France* (40 000 hab.), sur une grande baie de la côte occidentale, est le chef-lieu de la Martinique; il y a un port excellent. — *Saint-Pierre*, autre port, au N.-O. de Fort-Royal, sur la même côte, est le centre du commerce de l'île et a 20 000 hab.

La *GUYANE FRANÇAISE* est située dans le N.-E. de l'Amérique méridionale, entre 2° et 6° de latitude N.; elle est baignée par l'océan Atlantique, au N. et à l'E.; elle est séparée, à l'O., de la Guyane hollandaise, par le *Maroni*, et elle touche, au S. et au S. E., à la Guyane brésilienne, vers laquelle ses limites ne sont pas bien déterminées. Elle contient environ 320 000 kilomètres carrés. La population (sans les indigènes), est de 25 000 hab., dont la plupart sont des personnes de couleur. Les côtes sont plates et bordées de forêts de mangliers; les forêts de grands arbres ne commencent qu'à 80 kilomètres de la côte, et sont riches en bois de construction, d'ébénisterie et de teinture, en gomme, en résine, etc. Le climat n'est pas malsain, si ce n'est de novembre à juin, dans la saison des pluies, comme dans toutes les régions tropicales. On y cultive la canne à sucre, le coton, le cacao, la cannelle, le poivre, le girofle, le manioc, l'igname, le maïs, les bananes. Mais il y a encore peu de terroirs cultivés.

Le chef-lieu est *Cayenne*, petite ville et port de mer, sur l'île du même nom, vis-à-vis de l'embouchure d'une rivière appelée aussi *Cayenne*. Près de là sont les îles du *Salut*, lieu de déportation.

A 80 kilomètres N.-O. de Cayenne, à l'embouchure de la rivière *Sinnamary*, est le bourg de *Sinnamary*, devenu célèbre par l'exil des proscrits du 18 fructidor.

Dans l'Amérique septentrionale la France ne possède plus que trois petites îles : *SAINTE-PIERRE*, *MIQUELON* et la *PETITE MIQUELON*, près la côte méridionale de Terre-Neuve. La pêche est la principale industrie de ces îles, qui forment un gouvernement colonial séparé, peuplé de 2000 habitants, et dont le chef-lieu est *Saint-Pierre*.

Colonies océaniques.

Les îles *MARQUISES* ou *MENDAÑA* sont situées au milieu du Grand océan, dans la Polynésie, entre 7° 50' et 10° 30' de latitude S., et

entre 141° et 143° 44' de longitude O. Elles se divisent en deux groupes : les îles *Marquises proprement dites*, au S.-E., et les îles *Washington*, au N.-O. Dans les premières, on remarque *Fatouiva* (appelée *Magdalena* par Mendaña, lorsqu'il la découvrit en 1595); *Motane* (*San-Pedro*); *Hiva* (*Santa-Dominica*), la plus grande de l'archipel; *Tahouata* (*Santa-Cristina*), et *Fétougou*. Dans les autres, la principale est *Noukahiva*; on y distingue aussi *Ouapoa* et *Ouahouga*. Les Marquises sont hautes, boisées et d'origine volcanique; elles jouissent d'un climat salubre et sec, et offrent de beaux aspects, mais le sol y est peu profond. Les principales productions sont le goyavier, l'ananas, le citronnier, l'oranger, le ricin, l'igname, l'ama (espèce de noyer), la patate douce, l'arrow-root, le cocotier, l'arbre à pain, le bananier, le mûrier blanc, le pandanus. Les indigènes sont au nombre de 25 000 environ. Les Français prirent possession de ces îles en 1842. Ils ont des établissements à Noukahiva et à Tahouata; la vallée de *Vaitahou*, dans cette dernière, est un lieu de déportation.

La France exerce un protectorat sur l'île TAÏTI ou O-TAÏTI, la principale des îles de la *Société*, appelées aussi dans leur ensemble îles *Taïti*. Cette île, située dans la partie moyenne de la Polynésie, par 18° de latitude S. et 152° de longitude O., se compose de deux presqu'îles, dont la plus grande, située au N.-O., se nomme *Taïti-Noui*, et l'autre, *Tairabou*. Elle est montagneuse, pittoresque, favorisée d'un climat agréable, et revêtue d'une belle végétation; dont les principaux arbres sont des bambous, des cocotiers, des mûriers à papier, servant à faire des étoffes. *Papéiti* est la capitale de cette île et la résidence d'une reine qui reconnaît la protection de la France. Taïti renferme environ 40 000 indigènes.

La France a aussi accepté le protectorat des petites îles *Wallis* ou *Foutouna*, situées dans la partie occidentale de la Polynésie, au N.-O. des îles Samoa, par 12° de latitude S. et 177° de longitude O. — Elle a encore admis celui des îles *Gambier* ou *Mangaréva*, placées dans le S.-E. de l'archipel Pomotou, vers la partie orientale de la Polynésie, par 23° de latitude S. et 137° de longitude O., et dont les naturels, autrefois farouches, ont été convertis et admirablement adoucis dans leurs mœurs par des missionnaires français.

